

Rapport d'activités



2025

Dans un contexte national où la préservation de l'environnement est battue en brèche, cette devise que nous nous sommes donnée « Chaque mètre carré protégé compte » reste plus que jamais d'actualité.

Le Conservatoire a donc poursuivi sa politique d'acquisition d'espaces naturels remarquables. Un seul site nouveau, mais de taille (247 ha), la forêt de Tardonne, dans le Cher, boisement thermophile particulièrement riche dont le financement, puis l'achat, ont été réalisés en un temps record grâce à l'implication forte de la DREAL Centre-Val de Loire. Les autres acquisitions concernent de petites opérations venant accroître des sites existants et caractérisés par leur micro-parcellaire en Eure-et-Loir et Loir-et-Cher. Des puzzles qui se complètent année après année!

Un autre événement d'importance pour nos sites est leur intégration progressive, sous forme de zone à protection forte (ZPF), dans la stratégie nationale pour les aires protégées. Un travail conséquent a été conduit en interne pour lister les sites relevant d'un arrêté de protection du biotope, d'un arrêté de protection des habitats naturels ou même d'un statut de réserve naturelle. Si rien n'est encore finalisé, les pelouses de Bertignolles (37) deviendront la septième réserve naturelle régionale, les Pelouses de Bléré (37) et le méandre de Guilly (45) les sixième et septième réserves naturelles nationales de la région. Trois projets dont le Conservatoire sera très probablement la structure gestionnaire.

2025 fut également marquée par l'engagement ou le renouvellement de plusieurs partenariats importants (Eau de Paris, Chartres Métropole, Orléans Métropole, camp de Bouard, communauté de communes Vierzon-Sologne-Berry...), autant d'opérations qui confortent notre capacité à travailler avec des structures importantes sur des projets conséquents.

Ce focus sur trois aspects de notre activité 2025 n'est qu'un aperçu du riche travail de nos équipes et de nos bénévoles.

Michel Prévost
Président du Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire

Aïsons ensemble pour la nature dans nos territoires

Retrouvez-nous sur www.cen-centrevaldeloire.org



Membre du réseau des Conservatoires d'espaces naturels

Connaitre

Quelques découvertes

- Le 13 juin, un inventaire mené dans le cadre du premier plan de gestion des Pelouses de Charpont (28), a permis d'observer l'**Ascalaphe soufré** (*Libelloides coccajus*) (a) sur la Côte des Vaux Piras. Il s'agit de la deuxième mention de cette espèce pour l'Eure-et-Loir, sachant qu'elle n'a été découverte dans ce département qu'en 2020.
- Le 21 juin, un inventaire pluridisciplinaire, réunissant une quinzaine de naturalistes, a eu lieu sur l'Étang de Beaumont (41). Il a permis d'actualiser de nombreuses données anciennes et de réaliser un nécessaire état des lieux après d'importants travaux. Les résultats font notamment état de la découverte de l'**Aesche isocèle** (b) et de la **Cordulie métallique** (libellules) ou encore de l'**Élatine fausse alsine** (plante vivace).
- Sur l'Espace naturel sensible des Varinnes (45), un inventaire des araignées a été mené avec une bénévole spécialiste aidée d'un stagiaire, permettant d'identifier **104 espèces dont une espèce rare** inféodée aux mousses et lièrtes : *Centromerus incilium*. Le nombre d'espèces identifiées atteint 2 043 en 2025 (756 espèces en 2015). Une nouvelle espèce de punaise, a été recensée : *Apolygus limbatus* (c). Celle-ci est probablement très rare en Centre-Val de Loire puisqu'il s'agit de sa première observation dans notre région.
- Dans le cadre du plan d'actions en faveur des mares d'Eure-et-Loir, des inventaires ont été menés sur des mares communales. Deux d'entre elles, sur les communes de **Barjoville et Chauffours**, sont des mares à characés. Ces algues macroscopiques sont des espèces dites pionnières. Leur présence assez rare témoigne d'une **bonne qualité du milieu aquatique**. Elles sont généralement observées dans des mares récemment créées ou curées. Ces observations sont des arguments forts pour leur préservation.

3 plans de gestion validés en 2025 (sites de niveau 1 et 2)

154 sites de niveau 1 **sur 190** sont dotés d'un plan de gestion (nouveau ou renouvelé), document de référence pour le Conservatoire (88 % des aires protégées du Cen CVL).

[Tableau de bord « biodiversité »](#)

Nombre de données saisies dans les bases de données faune - fonge - flore	243 778
Nombre d'observations nouvelles validées en 2025	6 667
Nombre d'espèces patrimoniales présentes sur les sites Cen observés de l'origine à 2025 (dont oiseaux nicheurs ou non)	754 (sur 1 013) 484 (faune) 270 (flore et fonge)
Nombre de sites dotés d'un plan de gestion réalisé et validé (dont renouvellement)	154 (sur 190)
Nombre de sites LigerO* suivis en 2025	18 sur 38 (dont 15 sites avec piézomètres)
Nombre de sites Sterf** suivis en 2025	11 (dont 2 nouveaux)
Nombre de formations LigerO et total des participants	5 pour 46 participants
Nombre de conseils à la gestion des plantes invasives	32

* indicateurs LigerO de suivi des zones humides : www.ligerio-zh.org
** suivi temporel des (papillons) rhopalocères de France

La petite faune en vadrouille

Suite aux travaux de construction de **crapauducs** à proximité des Mares de Villenouan (45), une analyse des petits animaux les empruntant a été réalisée par Beauval nature en liaison avec Loirét nature environnement. Les huit caméras réparties sur les quatre passages ont mis en évidence **31 espèces dont 16 protégées**, parmi lesquelles **six amphibiens** (d). La circulation se faisant dans les deux sens, cela confirme que les passages à faune ont restauré un **corridor écologique** qui avait été effacé par la fréquentation routière trop impactante.

Les zones humides à la loupe autour de Vierzon

Un diagnostic des zones humides a été réalisé sur la Communauté de communes Vierzon Sologne Berry (18). Au total, 4 853 hectares d'intérêt écologique à enjeux ont concentré les attentions, avec 19 habitats d'intérêt européen dénombrés, 57 végétaux patrimoniaux ont été inventoriés, ainsi que 57 espèces animales. Cette étude permet d'initier dès 2025 une animation foncière sur certains secteurs prioritaires avec en point de mire de nouvelles préservations de zones humides.

Brenne : la réserve sous l'œil des experts

Le premier plan de gestion de la Réserve naturelle régionale Terres et Étangs de Brenne, Massé-Foucault (36) est arrivé à échéance. L'occasion de l'évaluer sur les dix années passées. En clair, savoir si les objectifs fixés en termes de préconisations et d'actions ont été atteints. Un travail mené par le bureau d'études Acer Campestre, afin d'obtenir une vision objective de la situation de cette RNR d'importance accrue de ses deux co-gestionnaires, le Conservatoire et le Parc de la Brenne. En parallèle, le nouveau plan de gestion est d'ores et déjà en cours de rédaction, incluant une extension de 70 ha sur des étangs et des prairies.

Gérer

La restauration et l'entretien des sites

- Une année **consacrée à la restauration** des milieux naturels, avec 81 % des montants investis.
- Une très forte orientation sur la **restauration des zones humides**, avec 80 % des montants de travaux de restauration.
- Une **innovation à travers le pâturage de restauration** sur 5 sites : surcroît de travail pour les éleveurs, pression de pâturage accrue pour ouvrir fortement les milieux.
- Deux sites concentrent l'essentiel des restaurations : **Marais de Mignerette** (45) et la **Vallée de Solvins** (40 % des montants).
- Une belle opération de restauration de pelouses aux **Puys des Chinois** (37) sur près de 17 ha.

Quelques opérations marquantes en 2025

- Les berges de deux mares favorables, classées « Mesures de compensation environnementale » et sous maîtrise foncière du Conservatoire à Sainte-Catherine-de-Fierbois et à Veigné (37), ont fait l'objet à l'automne d'un **ensemencement de 2 000 graines d'Étoile d'eau** (*Damasonium alisma*). Obsédant à un protocole très strict (a), l'action a pu être rendue possible par un partenariat avec le Conservatoire botanique national du Bassin parisien, et avec le soutien de LISEA, concessionnaire de la ligne à grande vitesse Sud Europe Atlantique. Cette espèce à éclipse constitue un **fort enjeu de préservation**. Si cette expérimentation obtient des résultats positifs, cette action pourrait être renouvelée sur d'autres sites régionaux qui nécessiteraient un renforcement.
- Près de 50 stères, tel est le volume de bois ayant été débité, estimé par l'équipe des deux gardes-animateurs euréliens, fortement mobilisée par les nombreuses chutes d'arbres cette année (b). Les **événements climatiques violents** se sont en effet succédés - tempête hivernale et estivale, orages... Formés au bûcheronnage en toute sécurité, nos salariés ont su faire preuve de réactivité, tant pour l'abattage des arbres dangereux ou en tension, que pour leur évacuation ou leur valorisation, en s'appuyant parfois sur nos bénévoles. Chemins et autres aires de pique-nique ont souffert sur les **Marais de Donnemain, la Vallée de l'Aigre, l'Étang de la Benette** ou encore la **Tourbière des Froux**. Malgré une surveillance régulière, force est de constater que le changement climatique entraîne ce type d'aléas de manière plus fréquente et imprévisible.
- En Indre-et-Loire, 18 exploitations dont six nouvelles s'engagent dans des mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC) liées à des sites Natura 2000 ligériens. **Les exploitants ont pu bénéficier de diagnostics écologiques** et de conseils, d'une réunion d'information et d'un temps d'échanges organisé sur site, visant à une meilleure connaissance des prairies naturelles sur la base de témoignages, de retours d'expériences et d'apports techniques. **Environ 400 ha supplémentaires sont concernés**, dont près de la moitié prévoit du pâturage, le retard de fauche et des bandes refuge, ou encore la création de prairies.

Chantiers d'automne : ils ont répondu à « la pelle »

- Courant octobre, munis de tronçonneuses, de serpes et autres sécateurs de force, une quarantaine de salariés et bénévoles des deux Conservatoires (Centre-Val de Loire et Loir-et-Cher) ont participé à un chantier sur les **Prairies du Fouzon** (41). Pendant deux jours, ils ont débroussaillé des zones de prairies de cet espace naturel sensible. La tempête de juin 2025 a occasionné de nombreux dégâts, avec notamment des arbres abstruants certains passages. Les travaux ont permis d'**allier utilité, convivialité et cohésion d'équipe**.
- Toujours dans le cadre de l'opération du réseau des Conservatoires d'espaces naturels, **douze chantiers ont été menés rassemblant 111 personnes**. La majorité d'entre elles ont tenu la faux, le sécateur et le rateau sur les **Grands Buissons** pour ouvrir le coteau aux orchidées sauvages.

Dépenses de gestion sous-traitées et d'entretien



Entretien des sentiers - 2500 m²	9 084,24 €	1%
Gestion des invasions - 0,5 ha	26 214,02 €	3%
Entretien des milieux - 43,14 ha	129 445,92 €	14%
Restauration de milieux - 170,41 ha	749 926,05 €	81%

Zoom sur PastoLoire

2025 fut une riche année pour le projet **PastoLoire** d'entretien des pelouses et prairies ligériennes remarquables pour préserver leur biodiversité. Avec notamment de nouveaux visages et de nouveaux partenariats agricoles, dans le Loiret et en Indre-et-Loire. 2026 sera cruciale, puisque les Nations unies l'ont proclamée Année internationale des parcours et des éleveurs PastoLoire. Aussi, le collectif des éleveurs ovins PastoLoire a décidé de mettre les bouchées doubles, avec six rendez-vous grand public, dont trois transhumances, et un colloque national en point d'orgue en octobre. Un événement majeur qui permettra d'échanger sur les différents enjeux du pastoralisme vis-à-vis de la gestion des espaces naturels.

9 éleveurs (majoritairement ovins) et 1 910 têtes de bétail sur 14 sites protégés par le Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire sur une surface de 789,65 ha dans le cadre de l'opération Ils font le Conservatoire en 2025



Protéger

De nouvelles conventions pour 2025

- Le site des **Varinnes à Saint-Martin-d'Abbat** (45) a été labellisé ENS le 29 avril par le Département du Loiret. Doté de 170 000 € sur 5 ans ce label financera la préservation des milieux et des aménagements publics. Le Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire, gestionnaire du site, en assurera la mise en œuvre. (a)
- Renouvellement des conventions pluriannuelles d'objectifs (CPO) avec l'Agglo du Pays de Dreux, Chartres Métropole et Eau de Paris (28), élargissant les axes de travail et les financements, avec des actions prévues aux plans de gestion de deux sites d'exploitation. (b)
- Sur la **Butte de la Raguennerie** (37) la convention d'usage, signée avec le propriétaire de la tourbière, a été renouvelée pour 10 nouvelles années. (c)
- Signature d'une convention d'usage avec le SPRICER (Service de prévention des risques, ingénierie de crise, éducation routière) de la DDT 41, portant sur la gestion du domaine public fluvial de **La Petite Loire** (41). (d)

Acquisition majeure dans le Cher

Une nouvelle acquisition de forêt dans le Cher (18) avec le massif forestier de **Tardonne**. Ce site de 247 hectares abrite une riche biodiversité avec 180 à 200 hectares de forêts anciennes thermophiles en mosaïque, avec des dalles calcaires et des pelouses calcicoles. Cet ensemble héberge 85 espèces patrimoniales connues à ce jour.

ZPF, kézaco ?

Dispositif s'inscrivant dans la Stratégie nationale d'aires protégées 2030 de l'État, les **zones de protection forte** sont des espaces préservés où les activités humaines susceptibles de compromettre les enjeux écologiques sont très limitées. De nombreux sites Conservatoire peuvent être labellisés au cas par cas, sous réserve d'obtenir à certains critères. Après un travail de sélection, une première série de sites sera soumise aux différentes instances de validation. Citons parmi eux, les **Prairies humides de la Cléry et les Grands Buissons** (45), le **Val des Ocerries** (18), le **Gas de Penloup** (28), la **Plaine aux outardes** (41) ou encore l'**Étang Ex-Chèvres** (36) Avec pour bénéfices futurs une meilleure protection et une reconnaissance de notre rôle.

Zoom sur Budget et partenaires

- Un résultat déficitaire de **65 K€**
- Un résultat d'exploitation négatif de **15 K€**
- Un budget de **3 730 000 €** dont **3 108 K€** d'investissement
- Près de **870 K€** de dépenses de sous-traitance (gestion)

Repartition des investissements

Le graphique ci-après présente la répartition des investissements du Conservatoire selon les quatre axes : connaître (1 %), protéger (70 %), gérer (28 % dont 8% en insertion) et valoriser (1 %). L'axe protéger représente cette année plus des deux tiers des investissements en raison de l'acquisition de la Forêt de Tardonne.



Connaître	1%
Protéger	70%
Gérer	28%
Valoriser	1%

Valoriser

Une belle soirée pour les noces du Cast'OR

Ça bûche fort pour fêter les **50 ans du retour du Castor** en France ! Une projection-débat animée par Jean-Pierre Jollivet, acteur de sa réintroduction ligérienne, et Rémi Lugiola, historien naturaliste, auteur de « Vivre en castor », a réuni près de **40 participants** à Montlouis-sur-Loire (37).

À la découverte de nos forêts protégées

Une conférence animée par Serge Gressette, responsable scientifique et technique, a réuni **21 participants** le 15 mars, à l'Écomusée du Véron (37). La rencontre s'est poursuivie par une visite du Puy Besnard (Puys du Chinois), l'occasion de découvrir la richesse des forêts anciennes, leur rôle de réservoirs de biodiversité et de carbone, ainsi que les enjeux liés à leur préservation, et de présenter le **réseau des vieilles forêts Sylvae**.

Nos conservateurs à l'écran !

Diffusé sur Arte, le documentaire « Chauves-souris, les sentinelles de la forêt » explore l'univers méconnu de ces mammifères nocturnes. Avec **Laurent Tillon**, conservateur bénévole sur les sites des Bois de Gille Fosse et de la Côte du Bois de Ruffin (28), et **Bruno Landier**, conservateur du Croc Marbot, le film révèle le rôle écologique essentiel des chauves-souris.

Des étoiles plein les yeux en Eure-et-Loir

En 2025, deux soirées d'astronomie ont illuminé l'Eure-et-Loir. Le 11 octobre, « La tête dans les étoiles » a attiré **41 participants** sur l'ENS de la Vallée de l'Eure (28), en partenariat avec la Société d'astronomie de Chartres. Le 3 mai, « Murrures célestes », organisée avec l'association Poussières d'étoiles, a séduit **24 personnes** à Chambraille, pour la **première animation grand public sur le site**. De quoi laisser rêver !

Le site internet fait peau neuve !

Fruit de plusieurs années de travail de refonte en interne, la nouvelle version du site internet du Conservatoire a vu le jour en février 2025. **Plus claire et plus moderne**, on retrouve les actions menées, les sites préservés et un calendrier nature complet. **Nouveauté majeure** : il est désormais possible de (pré)réserver en ligne balades, animations et chantiers participatifs.

Lancement du podcast « Conversation avec la nature »

En novembre, un nouveau format audio a été lancé : le podcast « Conversation avec la nature », composé de six épisodes consacrés aux **grands piliers** du Conservatoire, à travers les témoignages de membres de l'équipe. En novembre et décembre les plateformes d'écoute ont cumulé **17 lectures** sur Deezer, **34** sur Spotify et **108** sur Castopod. Les vidéos courtes totalisent **10 052** vues sur YouTube, **10 347** sur Facebook et **8 295** sur Instagram. Avec un investissement limité (300 € de matériel sur 2024-2025, sans budget publicitaire), ces premiers retours motivants confirment l'intérêt du projet et permettent d'identifier des pistes d'amélioration.

Médaille d'argent au Quarry Life Award !

Le Conservatoire remporte la **2^e place** pour son projet d'inventaire des papillons de nuit sur la carrière de Bacon (45), fruit de 20 ans de partenariat avec Heidelberg. Une récompense de **2 000 €** viendra soutenir ce travail.

Les actualités du Conservatoire

GTEEE : 20 ans d'actions et une vidéo anniversaire

À l'occasion des **20 ans du groupe de travail Espèces exotiques envahissantes** en Centre-Val de Loire, les animateurs successifs ont témoigné en vidéo sur les actions menées, les projets en cours et l'importance de ce réseau. Depuis sa création, le réseau a formé 605 personnes et apporté plus de 400 conseils de gestion. En 2025, 75 personnes ont par ailleurs été sensibilisées à la thématique, dont 35 rien que sur **Olivet** (Loiret), nouvelle ville ayant signé la charte contre l'introduction de ces espèces.

Réseau : une nouvelle boutique

Cahiers d'activités ludiques pour les 8 ans et plus, t-shirts et autres textiles, accessoires pratiques qui apportent une touche nature, objets de bureau utiles : de nombreux produits de style ont rejoint la boutique des Conservatoires !

Recherches naturalistes : un numéro collector !

Succès garanti pour le dernier numéro en version « papier » de la revue des passionnés de nature en Centre-Val de Loire : il fait honneur au **Castor**, à l'occasion d'une année qui lui a été consacrée.

Déménagement pour l'antenne Cher/Indre

Après plusieurs déménagements temporaires, toujours sur Vierzon (Cher), l'antenne s'ancre pour un bon moment au 27, rue Léon Mériot. Bonne installation !

Le Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire est une association loi 1901 de protection de la nature créée en 1990. Il s'appuie sur cinq axes de travail : connaître, protéger, gérer, valoriser les espaces naturels remarquables en région Centre-Val de Loire et accompagner l'État et les collectivités dans la mise en place des politiques en faveur de la biodiversité. Il est membre du réseau des Conservatoires d'espaces naturels et de l'Agence régionale de la biodiversité Centre-Val de Loire.

Les actions du Conservatoire ne seraient pas possibles sans le soutien de :



Merci également aux adhérents (particuliers ou organismes), bénévoles et donateurs du Conservatoire !

Et sur des opérations spécifiques de :

- Collectivités : Les communes adhérentes ou contribuant à la mise en œuvre des plans de gestion ou d'actions de valorisation, Agglopolys, Agglomérations de Chartres Métropole et du Pays de Dreux, Communautés de communes Coeur de Beauce, Chinois Vierzon-Loire et Vierzon-Sologne-Berry, Ville de Bléré, de Dreux, de Saint-Georges-sur-Arnon et de Vierzon.
- Partenaires privés : Storengy, Lisea, EDPFR France Holding, Agromosquétaires-Antartic, GEOD SARL, Vinci et Fondation Vinci Autoroutes, Beauval Nature, Eau de Paris, Novadine, Fondation MAIF pour le vivant - Nature 2050, Fondation Crédit Agricole Pays de France...
- Partenaires techniques : Les 86 agriculteurs partenaires, DDT, fédérations de pêche et de chasse, chambres d'agriculture, syndicats de rivières, PNR Loire-Anjou-Touraine, de la Brenne et du Perche, Conservatoire botanique national du Bassin parisien, Conservatoire d'espaces naturels de Loir-et-Cher, Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne, Loire Centre-Val de Loire, l'Agence régionale de la biodiversité, Maisons de France, associations du réseau France Nature Environnement Centre-Val de Loire...

Et en région Bourgogne : la DREAL Bourgogne et le PETRA Val de Loire Nivernais.

Rapport d'activités 2025

www.cen-centrevaldeloire.org
Rubrique Médiathèque
www.cen-centrevaldeloire.org/rapports-activites

www.cen-centrevaldeloire.org

En 2025, le Conservatoire préserve
190 sites sur 5 592 ha (sites de niveau 1)
(Sites de niveau 2 = 29 sites pour 68 208 ha)

Sites d'intervention

- Site en maîtrise foncière et d'usage (niveau 1)
- Site d'animation territoriale (niveau 2)
- Site Natura 2000 animé
- Reserve naturelle ou intervient le Cen
- Espace naturel sensible ou intervient le Cen

Repères géographiques

- Relief
- Étang
- Cours d'eau
- Préfecture
- Sous-préfecture

Le Conservatoire départemental préserve 38 sites sur près de 300 ha.

Sites et ensembles de sites en maîtrise foncière ou d'usage (niveau 1)

Eure-et-Loir : 40 sites - 360 hectares

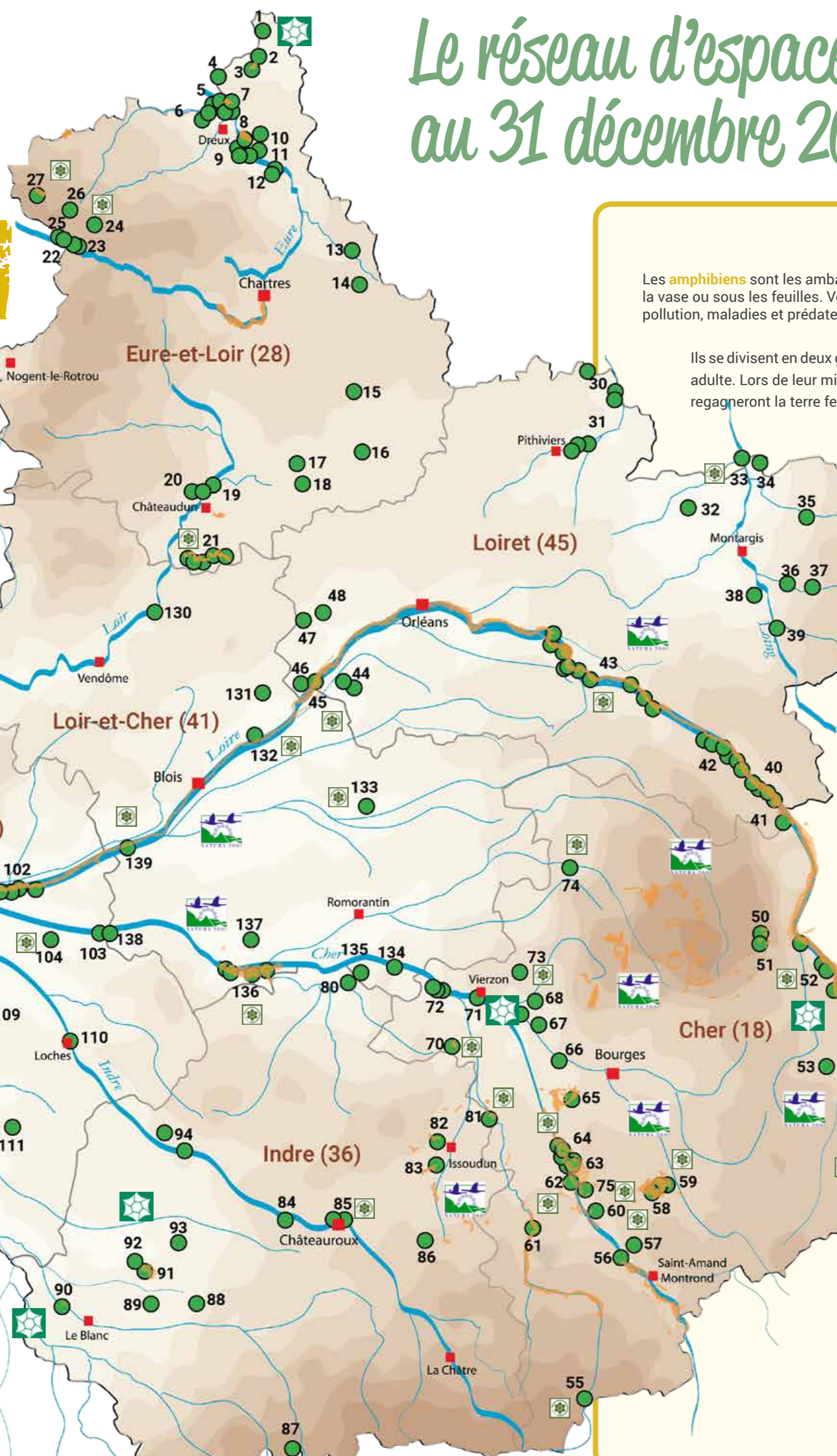
- 1 - La Côte de Nantilly : La-Chaussée-d'Ivry
- 2 - Les Côtes de Boncourt : Oulins
- 3 - La Vallée des Cailles : Boncourt
- 4 - Fort Harrouard - Sorel-Mousseil
- 5 - La Côte de Montreuil : Montreuil
- 6 - Les Pelouses de Dreux (3 sites) : Dreux
- 7 - Les Pelouses d'Abondant (3 sites) : Abondant
- 8 - La Côte de la Noë Robert : Charpont
- 9 - Les Pelouses de Charpont (3 sites) : Charpont, Villemeux-sur-Eure
- 10 - Les Pelouses de Ouerre (2 sites) : Ouerre
- 11 - La Côte du Bois de Ruffin : Bréchamps
- 12 - Les Bois de Gilles Fosse : Chaudon
- 13 - La Pelouse de Bonville : Auneau-Bleury-Saint-Symphorien
- 14 - Les Grands Marais : Auneau-Bleury-Saint-Symphorien, Oinville
- 15 - La Michellerie : Prasville
- 16 - La Butte Montmarthe : Tillay-le-Péneux
- 17 - Vallée de la Conie, Moronville : Courbehaye, Cormainville
- 18 - Le Gas de Pendloup : Cormainville
- 19 - Côteaux et marais de Donnemain (2 sites) : Donnemain-Saint-Mamés
- 20 - Le Croc Marbot : Marboéu
- 21 - La Vallée de l'Aigre (5 sites) : Cloyes-les-Trois-Rivières
- 22 - Le Fourneau : Manou
- 23 - La Vallée Biquet (2 sites) : Manou, Fontaine-Simon
- 24 - L'Étang de Hisle : Senonches
- 25 - Les Robichonneries : Manou
- 26 - L'Étang de la Benette : Senonches, La Puisaye
- 27 - La Prairie et les mares des Mousseuses : La Ferté-Vidaire

Loiret : 41 sites - 1 431,32 hectares

- 30 - Les Côteaux et pelouses calcaires de la vallée de l'Essonne (2 sites)
- 31 - La Vallée de l'Essonne dans le Loiret (4 sites) : Estouy, Bondaroy, Dadonville
- 32 - Le Marais de Mignerette : Mignerette
- 33 - La Sablière de Cercanceaux : Dordives
- 34 - La Vallée des Ardouzes : Dordives
- 35 - Les Prairies humides de la Cléry : Saint-Loup-de-Gonois
- 36 - Les Prairies humides de l'Ouanne : Saint-Germain-des-Prés, Gy-les-Nonains, Conflans-sur-Loing, Amilly, Château-Renard
- 37 - La Marnière Saint-Nicolas : Château-Renard
- 38 - Le Marais de Marsin : Montcrosson
- 39 - La Pelouse des Lorrains : Montbouy
- 40 - Les Grands Buissons : Saint-Brisson-sur-Loire, Saint-Firmin-sur-Loire
- 41 - Les îles de Bonny : Bonny-sur-Loire
- 42 - Val de Loire de Beaulieu à Briare (9 sites) : Beaulieu-sur-Loire, Châtillon-sur-Loire, Bonny-sur-Loire, Briare, Saint-Firmin-sur-Loire
- 43 - Le Val de Sully (10 sites) : Saint-Martin-d'Abbat, Guilly, Germigny-des-Prés, Saint-Benoît-sur-Loire, Saint-Père-sur-Loire, Ouzouer-sur-Loire, Saint-Aignan-le-Jaillard, Dampierre-en-Burly, Lion-en-Sullias, Saint-Gondon
- 44 - Les Mares et étangs de Sologne (2 sites) : Laillé-en-Val
- 45 - Les Rives de Beaugency : Beaugency, Saint-Laurent-Nouan
- 46 - La Pelouse de Vau : Tavers
- 47 - Les Glénoux : Baccon
- 48 - Le Marais de Préazon : Huisseau-sur-Mauves

Cher : 36 sites - 1 810,15 hectares

- 50 - Les Luneaux : Sancerre
- 51 - Les Pelouses des Grandes Plantes : Bue
- 52 - La Loire des Îles (4 sites) : Ménétréol-sous-Sancerre, Couargues, Herry
- 53 - La Mare des Brûères : Jussy-le-Chaudrier
- 54 - Le Bec d'Allier : Cuffy
- 55 - Le Moulin des Fourgères : Sidailles
- 56 - Le Pont : Farges-Alichamps



Indre : 17 sites - 438,3 hectares

- 57 - Les Prairies de la Celle : La Celle
- 58 - Le Marais de Contres : Contres, Dun-sur-Auron, Saint-Germain-des-Bois, Pargny
- 59 - La Causse de la Périssè (2 sites) : Dun-sur-Auron
- 60 - Le Marais de Chavannes : Chavannes
- 61 - Les Prairies de Beauvoir : Villeceolin
- 62 - Les Sablons de Corquoy : Corquoy
- 63 - Les Pelouses de Lapan (3 sites) : Lapan
- 64 - Les Chaumes du Patouillet (3 sites) : Lunery
- 65 - Les Chaumes du Vernier : La Chapelle-Saint-Ursin, Morthomiers
- 66 - Les Ethouars : Berry-Bouy, Marmagne
- 67 - Les Terres de l'Orme : Allouis
- 68 - Les Prairies de Guzon : Saint-Laurent
- 69 - L'Oupillière : Foëcy, Vignoux-sur-Barangeon
- 70 - La Pelouse de Grand Vau : Massay
- 71 - L'île Marie : Vierzon
- 72 - Le Val des Oereries (3 sites) : Saint-Georges-sur-La-Prée
- 73 - Les Prés Bizet : Saint-Laurent
- 74 - La Tourbière des Landes : Ménétréol-sur-Sauldre
- 75 - La Forêt de Tardonne : Chateaufort-sur-Cher, Corquoy

Loir-et-Cher : 13 sites - 440,65 hectares

- 130 - Les Caves du coteau de Fréteval : Fréteval
- 131 - Les Bosquets de Séris : Séris
- 132 - La Petite Loire : Courbouzon, Muides-sur-Loire, Saint-Dyé-sur-Loire, Suèvres
- 133 - L'Étang de Beaumont : Neung-sur-Beuvron, Montrieux-en-Sologne, La Marolle-en-Sologne
- 134 - Les Prés de Saint-Loup : Saint-Loup-sur-Cher
- 135 - La Plaine aux Outardes (2 sites) : Chabris (36), La Chapelle-Montmartin
- 136 - Les Prairies du Fouzon (4 sites) : Couffy, Seigy, Meusnes, Châtillon-sur-Cher, Noyers-sur-Cher, Selles-sur-Cher
- 137 - Les Perrières : Méhères
- 138 - Les Prés de la Limite (2 sites) : Saint-Georges-sur-Cher (37), Francueil
- 139 - L'île de la Folie : Chaumont-sur-Loire, Rilly-sur-Loire, Veuzain-sur-Loire

Indre-et-Loire : 43 sites - 1 111,85 hectares

- 100 - La Butte de la Raquennerie : Saint-Pateme-Racan
- 101 - Les Prairies de Choissille : La Membrolle-sur-Choissille
- 102 - Le Val de Montouis (4 sites) : Amboise, Lussault-sur-Loire, Montlouis-sur-Loire, Noizay, Vernou-sur-Brenne, Vouvray
- 103 - Les Prés de la Limite (2 sites) : Francueil, Saint-George-sur-Cher (41)
- 104 - Les Pelouses de Bléré : Bléré
- 105 - Fosse sèche : Chambray-les-Tours, Veigné

Les **amphibiens** sont les ambassadeurs de nos zones humides. Leur vie, rythmée par les saisons, les conduit chaque printemps vers l'eau pour se reproduire, après un hiver passé enfouis dans la vase ou sous les feuilles. Véritables indicateurs de la santé de nos écosystèmes, ces espèces à la fois terrestres et aquatiques font face à de multiples menaces : assèchement des milieux, pollution, maladies et prédateurs invasifs.

Ils se divisent en deux groupes distincts : les **urodèles** (tritons et salamandres), qui conservent leur queue toute leur vie, et les **anoures** (grenouilles et crapauds), dépourvus de queue à l'âge adulte. Lors de leur migration printanière, les femelles pondent des œufs protégés par une enveloppe gélatineuse, qui éclosent en têtards avant de se métamorphoser en adultes qui regagneront la terre ferme.

Tous ? Presque ! En effet, certaines espèces dérogent à ce schéma. **L'Alyte accoucheur (g)** transporte ses œufs sur son dos jusqu'à leur éclosion, tandis que **la Salamandre tachetée (i)** ne pond pas d'œufs et donne directement naissance à des larves. Piètre nageuse, elle évite l'eau hors des périodes de reproduction. Comme elle, la plupart des amphibiens vivent à terre le reste de l'année, chassant insectes et vers sous les feuilles ou les pierres.

Parmi les espèces les plus rares, **le Pelobate brun (f)**, discret et menacé, trouve refuge dans le Loiret, où une population significative a été redécouverte en 2010. Après acquisition du site par le Cen, des actions ciblées de préservation et de protection ont été mises en place, comme la restauration de mares et l'aménagement de crapauducs.

D'autres espèces illustrent cette diversité dans la région :

- **Le Triton crêté (d)**, avec sa crête dentelée chez le mâle, fréquente les mares ensoleillées et les fossés. **305 observations** sur 23 sites du Cen.
- **La Grenouille agile (c)**, capable de bondir jusqu'à 2 mètres, lance un jet d'urine quand elle est menacée. **590 observations** sur 86 sites du Cen.
- **Le Pelodyte ponctué (e)** émet un chant rappelant celui du Râle des genêts, un oiseau des plaines. **48 observations** sur 19 sites du Cen.
- **Le Crapaud calamite (a)**, avec son chant puissant, est audible jusqu'à 2 km. **166 observations** sur 31 sites du Cen.
- **Le Sonneur à ventre jaune (b)** expose son ventre jaune tacheté de noir pour effrayer ses prédateurs. **3 observations** sur 2 sites du Cen.
- **La Rainette verte (h)**, arboricole, utilise ses ventouses pour grimper dans les arbres. **450 observations** sur 59 sites du Cen.

Quelques données chiffrées :

- **24 d'espèces d'amphibiens** présentes sur les sites du Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire.
- Le Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire préserve **4 000 hectares de zones humides** en 2025.
- **42 % d'espèces menacées d'amphibiens dans le monde**. Ils représentent le groupe d'animaux le plus en danger.
- En France **50 % de zones humides ont disparu** depuis le XX^e siècle.

Les amphibiens en région Centre-Val de Loire

Ils se divisent en deux groupes distincts : les **urodèles** (tritons et salamandres), qui conservent leur queue toute leur vie, et les **anoures** (grenouilles et crapauds), dépourvus de queue à l'âge adulte. Lors de leur migration printanière, les femelles pondent des œufs protégés par une enveloppe gélatineuse, qui éclosent en têtards avant de se métamorphoser en adultes qui regagneront la terre ferme.

Tous ? Presque ! En effet, certaines espèces dérogent à ce schéma. **L'Alyte accoucheur (g)** transporte ses œufs sur son dos jusqu'à leur éclosion, tandis que **la Salamandre tachetée (i)** ne pond pas d'œufs et donne directement naissance à des larves. Piètre nageuse, elle évite l'eau hors des périodes de reproduction. Comme elle, la plupart des amphibiens vivent à terre le reste de l'année, chassant insectes et vers sous les feuilles ou les pierres.

Parmi les espèces les plus rares, **le Pelobate brun (f)**, discret et menacé, trouve refuge dans le Loiret, où une population significative a été redécouverte en 2010. Après acquisition du site par le Cen, des actions ciblées de préservation et de protection ont été mises en place, comme la restauration de mares et l'aménagement de crapauducs.

D'autres espèces illustrent cette diversité dans la région :

- **Le Triton crêté (d)**, avec sa crête dentelée chez le mâle, fréquente les mares ensoleillées et les fossés. **305 observations** sur 23 sites du Cen.
- **La Grenouille agile (c)**, capable de bondir jusqu'à 2 mètres, lance un jet d'urine quand elle est menacée. **590 observations** sur 86 sites du Cen.
- **Le Pelodyte ponctué (e)** émet un chant rappelant celui du Râle des genêts, un oiseau des plaines. **48 observations** sur 19 sites du Cen.
- **Le Crapaud calamite (a)**, avec son chant puissant, est audible jusqu'à 2 km. **166 observations** sur 31 sites du Cen.
- **Le Sonneur à ventre jaune (b)** expose son ventre jaune tacheté de noir pour effrayer ses prédateurs. **3 observations** sur 2 sites du Cen.
- **La Rainette verte (h)**, arboricole, utilise ses ventouses pour grimper dans les arbres. **450 observations** sur 59 sites du Cen.

Quelques données chiffrées :

- **24 d'espèces d'amphibiens** présentes sur les sites du Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire.
- Le Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire préserve **4 000 hectares de zones humides** en 2025.
- **42 % d'espèces menacées d'amphibiens dans le monde**. Ils représentent le groupe d'animaux le plus en danger.
- En France **50 % de zones humides ont disparu** depuis le XX^e siècle.



L'opération Fréquence Grenouille du réseau des Conservatoires d'espaces naturels de France, vise du 1^{er} mars au 31 mai à sensibiliser le public à la nécessaire protection des zones humides et de leurs petits habitants les plus emblématiques : les amphibiens.

Amphibien vient du grec *amphibia*, signifiant « vivant une double vie »

Toutes les espèces d'amphibiens sont protégées au niveau national